Image not found or type unknown

Problème prestataire travaux, quel recour ?

Par **Fabien12345**, le **10/11/2015** à **09:24**

Bonjour,

Je suis propriétaire dans une résidence et nous avons de gros problèmes avec un prestataire pour l'installation d'un portillon sécurisé.

Pour raconter rapidement l'histoire :
- Le devis a été validé en juillet et l'autorisation a été envoyée au prestataire
- Aucune action pendant l'été, a priori un problème d'envoi d'information entre notre syndic, la société gérant nos badges intratone et le prestataire pour le portillon. Très peu de réponse malgré les nombreuses relances (mail et téléphone) de notre syndic.
- Installation d'un portail en septembre (non conforme à celui présenté sur le devis -> 1 ventouse magnétique au lieu de 2)
- Mise en service hier (9 novembre)

Nous ne sommes donc absolument pas satisfait des travaux (mauvais modèle de portail, mauvais affichage des noms des occupants sur le système d'appel extérieur, délai ...)

Quels sont nos recours pour demander la finalisation de ces travaux conformément au devis validé ?
Le non paiement de la facture ne semble pas être assez stimulant pour le prestataire.

Sans aller jusqu'au procès dans un premier temps, existe-t-il des procédures qui pourraient leur faire peur et les obliger à respecter leurs engagements ?

Merci d'avance pour vos retours.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés